



*Toute l'Info Europe en Guyane*

N°4 - Novembre 2016

# COMITÉ DE SUIVI INTERFONDS

Le comité de suivi des fonds européens se déroule deux fois par an. Une occasion pour les membres de la Commission européenne, de quelques ministères, des élus locaux, de la société civile guyanaise de se rencontrer et d'échanger sur l'intervention de l'Europe en Guyane.

Organisé du 15 au 18 novembre, ce comité s'articule autour de réunions techniques, de visites de terrain et se conclut par une assemblée plénière où tous les partenaires sont réunis. Les réunions techniques du 15 novembre permettront de faire le point sur l'état d'avancement des programmes de chaque fonds européen pour laquelle la CTG est autorité de gestion (FEDER, FEADER, FSE-CTE) et organisme intermédiaire (FEAMP, FSE-Etat).

Cette fin d'année, les membres du comité se rendront sur le territoire de Maripasoula. Plus qu'une découverte de ce territoire qui leur est inconnu, c'est également une opportunité de voir la concrétisation des projets financés dans le cadre des subventions européennes. Des projets qui ont émergé sur du FEDER (réhabilitation de structure, extension, construction d'établissement...), du FEADER (formation agricole), du LEADER (aménagement du réseau électrique, du réseau d'eau potable, activité



Photo archives CNS Avril 2016

touristique...) ou encore du FSE (formation professionnelle via des SIEG).

La visite du bourg de Maripasoula, et des villages environnants tels que Elahé, Taluen, et Twenké sont autant d'opportunités de découvrir le cadre de vie de ces populations et de mieux comprendre l'étendue des besoins de développement de ces zones isolées. Le maire, les élus, et le chef du village pourront échanger sur le soutien de l'Europe pour une meilleure expansion de leur commune et les leviers existants pour lever les freins qui empêchent l'évolution de ces villages.

La semaine se clôturera par la tenue d'une assemblée plénière le 18 no-

vembre, notamment en présence du président de la CTG, du préfet de la région Guyane, et de services de l'Etat, de membres de ministères et de partenaires financiers tels que le CNES. Une restitution des travaux ainsi que des visites seront réalisées devant les élus et les orientations prises entérinées. La fin du comité sera également marquée par le lancement du réseau rural en Guyane, plateforme d'échanges entre les acteurs du monde rural. Ce réseau financé par le fonds européen de développement rural (FEADER) est ouvert aux secteurs publics, privés, associatifs pour une mise en commun des compétences, et expériences du milieu rural. ■



# RETOUR SUR LE COMITÉ DE SUIVI

## LE COMITÉ DE SUIVI



Adopté en novembre 2015, le Programme de Coopération Interreg Amazonie (PCIA), est enfin lancé officiellement suite au comité de suivi et de sélection tenu les 13 et 14 octobre dernier. Une rencontre avec les états partenaires du programme qui ont eu l'opportunité de partager leurs expériences de coopération et ont montré l'envie de travailler ensemble dans l'espace de coopération constitué du plateau des Guyanes (Guyana, Suriname, Guyane Française) et du Nord-est du Brésil (Amapa, Amazonas, Para). 27 millions d'euros consacrés au développement de cet espace, composé d'une enveloppe FEDER de 18,9 millions d'euros et d'un accompagnement financier de 8,1 millions d'euros porté par la CTG, et le CNES au bénéfice de projets transnationaux et transfrontaliers. Ces projets sont issus des quatre grands domaines d'interventions définis dans le cadre du PCIA : le transport ; la biodiversité, la culture et le patrimoine ; la santé et le social ; la compétitivité des entreprises. Des échanges bilatéraux ont aussi permis aux parte-

naires d'aborder avec l'autorité de gestion du PCIA (la CTG) l'enjeu du PCIA vis-à-vis de leurs territoires respectifs ainsi que leur priorité en matière de développement de la zone de coopération.

Les partenaires locaux et étrangers rassemblés à l'hôtel de la CTG ont ainsi échangé sur les aspects réglementaires (examen des règlements intérieurs des comités de suivi et de sélection, rythme des rencontres, langues utilisées pour les échanges, contacts ou référents dans les Etats...). Les premiers projets déposés dans le cadre de la programmation 2014-2020 ont aussi été présentés. Cinq porteurs ont ainsi pu exposer à la commission leur projet transfrontalier ou transnational et le défendre face aux interrogations de cette dernière. Ils recevront bientôt les réponses quant au soutien ou non de l'Union européenne dans la mise en œuvre de leur projet.

## LE COMITÉ DE SÉLECTION

### Un projet unanimement porté : le cabotage



Ce projet consiste en la mise en œuvre d'un cabotage maritime sur le plateau des Guyanes (Suriname, Guyane, Amapa, Parà) intégrant une analyse sur la faisabilité d'un relais fluvio-maritime en Guyane et d'un cabotage vers la Caraïbe. Ce projet nécessite une collaboration étroite entre le Grand Port Maritime de Guyane (GPM) et les ports du Brésil dans la mesure où il impliquera pour les opérateurs maritimes et les industriels de faire appel aux infrastructures et aux services logistiques portuaires. Ces liaisons maritimes pourraient contribuer en outre à une meilleure intégration de la Guyane dans son environnement proche.

#### Qu'est-ce que c'est?

Le cabotage maritime ou transport maritime à courte distance consiste en l'acheminement de marchandises et de passagers par mer entre des ports rapprochés.

# ET DE SÉLECTION DU PCIA

## ZOOM

SUR LES ÉTATS ÉTRANGERS PARTENAIRES

### AMAPA



Le vice-gouverneur de l'état d'Amapa, J. Bosco Papaleo Paes a rappelé les similitudes entre la Guyane et sa région, d'où l'intérêt d'un partenariat efficace et pérenne. Il est revenu sur les projets franco-amapéens existants, dont le pont binational sur l'Oyapock pour lequel il s'est engagé à construire la zone douanière. Il a tenu à saluer les investisseurs qui font confiance au potentiel de développement de cette zone.

### AMAZONAS



L'état d'Amazonas, plus grand État du Brésil, met au cœur de ses intérêts, les échanges commerciaux avec les pays voisins, notamment dans le domaine des TIC et du tourisme. La mobilité des personnes est également un enjeu de taille avec la connectivité entre la Guyane et Manaus (route aérienne à reconstruire pour les flux touristiques et commerciaux) qui est à améliorer.

BRÉSIL

### PARA



L. Steiner-Chermont, coordinatrice gouvernementale des relations internationales a rappelé le paradoxe subi par sa région qui profite peu de ses richesses endogènes (8 millions d'habitants, 20<sup>ème</sup> position PIB interne). Les objectifs du PCIA et de l'UE correspondent donc parfaitement à la volonté du Parà d'être un modèle de développement inclusif et durable.

R. Panka, conseiller spécial de la Ministre des Affaires Étrangères, s'est dit satisfait de ce comité de suivi où chacun des partenaires a pu disposer librement d'un temps de parole. Il a également rappelé l'impact positif sur les échanges entre la Guyane et le Suriname qu'aura la mise en place du nouveau bac sur le Maroni.

### SURINAME



### GUYANA



La consule honoraire du Guyana, T. Leconte, a rappelé qu'il s'agissait pour la république coopérative du Guyana, de leur première participation à un comité du PCIA. Elle a salué l'initiative

et indiqué que le Guyana est honoré de rejoindre un tel programme de coopération. En tant que consule honoraire, elle a assuré qu'elle facilitera au mieux les contacts et échanges entre la CTG, ses partenaires et le Guyana.

E. Petty, directeur à la coopération et au développement a indiqué que le PCIA est proche du 11<sup>ème</sup> programme caribéen régional indicatif (CRIP), entre le Cariforum et l'UE. Une coordination CRIP/ PCIA est possible dans la perspective de promouvoir une coopération entre les états du CARICOM et les PTOM européens. Le CARICOM considère la demande d'intégration de la Guyane en tant que membre associé.

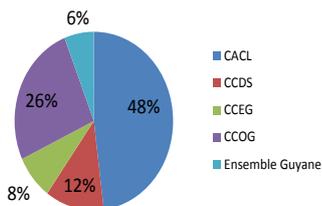
### CARIFORUM



## POINT SUR LA PROGRAMMATION



Répartition des dossiers FEDER-FSE par territoire pour 2014-2016



96 dossiers programmés qui correspondent à une enveloppe de 17 958 900 euros, soit 16 % de la maquette PDRG-FEADER. Sur les 36 types d'opérations, près de la moitié sont aujourd'hui ouverts. Les demandes d'aide se font au fil de l'eau ou suite à des appels à projets selon les besoins identifiés sur le territoire.

Concernant la maquette FEDER qui s'élève à 392, 48 millions d'euros, le montant de la programmation est de 79,2 M d'euros soit 20% de l'enveloppe FEDER. 48 % des dossiers FEDER-FSE relèvent du territoire de la Communauté d'Agglomération des Communes du Littoral.

## Le Plan de Compensation des Surcoûts (PCS)



Le Plan de Compensation des surcoûts (PCS) est un régime qui vise à soutenir un développement économique équivalent des entreprises de Guyane par rapport à celles de la métropole.

Il s'adresse à tous les opérateurs ayant une activité dans la production, la transformation et la commercialisation des produits issus de la pêche et de l'aquaculture.

Ce plan se traduit par 15 sous-mesures attribuant des compensations calculées sur le poids vif produit.

Parmi la liste des espèces éligibles issues de la pêche ou de l'aquaculture donnant droit à une aide, on retrouve l'acoupa, le mâchoiran jaune, la crevette, la chevette, l'atipa bosco, le tilapia...

Le 25 octobre dernier, une session d'information était organisée avec les pêcheurs locaux afin de leur expliquer leurs droits et obligations pour bénéficier de ce régime financier.

## PUBLICATIONS

Le PAE vous informe de ses dernières publications concernant le Programme de Coopération d'Interreg Amazonie (PCIA). Ces brochures sont disponibles en français, anglais, portugais et néerlandais.



Livret «Tout savoir»



Le Guide du porteur

LANCEMENT

17 OCTOBRE 2016



## AMI RECHERCHE BIO-RESSOURCES

La Collectivité Territoriale de Guyane, autorité de gestion des fonds européens, publie l'appel à manifestation d'intérêt « **Recherche et bioressources en Guyane** » dans le cadre du programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020. Cet AMI vise à donner les moyens aux chercheurs d'exercer une activité répondant à la thématique prioritaire qui est la recherche dans le secteur des bioressources. Une enveloppe prévisionnelle de crédits FEDER de **2 millions d'euros** est dédiée à l'appel à manifestation d'intérêt « Recherche et bioressources en Guyane ». L'AMI s'adresse aux organismes publics et privés de recherche, organismes techniques et de transfert de la recherche, universités, hôpitaux, fondations. **La date limite de dépôt des demandes est fixée au 17 janvier 2017 à 12 heures (heure de Guyane).**

## UN CHIFFRE, UNE INFO

41,5  
Millions €

C'est le montant alloué dans le Programme de Développement Rural en Guyane 2014-2020 au secteur de l'agriculture. L'objectif de ce programme, **moderniser et renforcer les filières d'excellence que sont l'agriculture, le secteur forêt-bois** mais aussi dynamiser les territoires ruraux en répondant aux besoins de leurs habitants. Parmi les aides apportées, on compte les aides surfaciques, l'aide au démarrage d'entreprises agricoles, la participation aux systèmes qualité...

PUBLICATION : COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE  
Pôle Affaires Européennes (PAE)

CONCEPTION - RÉDACTION : G. Larance

CRÉDITS PHOTOS : PAE

CONTACTS : Pôle Affaires Européennes - Les Verrières de la Madeleine  
2260 route de la Madeleine - 97 300 Cayenne  
georgia.larance@ctguyane.fr